



HAL
open science

De la censure à l'ouverture : Les médias de La Réunion, Maurice et Madagascar

Bernard Idelson

► **To cite this version:**

Bernard Idelson. De la censure à l'ouverture : Les médias de La Réunion, Maurice et Madagascar. MédiaMorphoses, 2006, Les mondes créoles dans la parole publique, 15, pp.33-36. hal-01614734

HAL Id: hal-01614734

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-01614734>

Submitted on 11 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De la censure à l'ouverture

Les médias de la Réunion, Maurice et Madagascar

Bernard Idelson, Université de la Réunion

Une presse pluraliste et qui affirme son indépendance, des monopoles d'État battus en brèche par des radios et des télévisions privées, une profusion de chaînes satellitaires et des supports en ligne : les médias d'information des trois îles semblent libérés des tutelles d'antan. En les observant de plus près et sous un angle historique, on peut toutefois nuancer le constat.

Depuis les premières feuilles religieuses, jusqu'à la libéralisation récente du secteur audiovisuel, en passant par les supports autonomistes ou nationalistes, la presse écrite et parlée de ces trois îles reflète bien une histoire commune. La Réunion, Maurice et Madagascar ont partagé les épisodes des colonisations française et (pour les deux premières) britannique. Elles ont aujourd'hui emprunté des chemins statutaires différents. Mais, concernant leurs médias, souvent contrôlés voire muselés au cours de leur histoire, on repère des processus identiques d'ouverture qui se produisent avec un décalage de quelques années. Dans ces territoires insulaires, presse et médias d'information sont liés aux contextes sociétaux. Nous nous limiterons, dans le cadre de cet article, à une simple évocation de quelques événements clés, constitutifs de l'émergence de ces espaces publics médiatiques de l'océan Indien¹.

Premières feuilles religieuses et politiques

Teny Soa (« La Bonne parole »), lancé par des missionnaires britanniques, paraît à Madagascar en 1866. Il sert alors de manuel scolaire. Les premières feuilles commerciales et littéraires de l'Isle de France (Île Maurice) sont

créées dès 1773, sous un régime de censure que la Révolution française interrompt quelque temps : à partir de 1790, *Le Journal Hebdomadaire de la Colonie* manie alertement la critique. À la Réunion, *Le Vrai Républicain ou Journal politique et littéraire de l'Isle de La Réunion* est le premier titre apparu en 1794, également à l'initiative d'un prêtre (mais défroqué...), Louis Desluc, directeur de l'imprimerie coloniale, tandis que le premier quotidien, *Le Créole*, sort de 1882 à 1894.

Durant le XIX^e siècle et le début du XX^e siècle, on dénombre dans les trois îles plusieurs centaines de parutions, à l'existence souvent éphémère, mais qui témoignent d'une tradition de presse d'opinion relativement prolifique. Certes, il ne s'agit que de supports aux tirages restreints, mais leur contenu engagé atteste d'un engouement pour différentes causes, progressistes ou non.

À Maurice par exemple, le premier journal franco-mauricien, *Le Cernéen*, utilise ses colonnes pour protester contre l'abolition de l'esclavage, tandis que *La Balance* et *La Sentinelle* accompagnent, dès le milieu du XIX^e siècle, des mouvements identitaires qui porteront plus tard les nationalismes naissants.

Dans la colonie française de la Réunion, les journaux vont subir plus ou moins de contraintes selon les différents régimes. Les historiens évoquent souvent *Le Furet* et *Le Salazien*, des feuilles lithographiées lancées respectivement en 1832 et 1833 – dans la clandestinité – par Nicol Robinet de la Serve, également avocat et animateur de la société secrète des Francs-Créoles. Ce mouvement milite pour la mise en place d'une assemblée locale et réclame la liberté de la presse.

La loi sur la presse de 1881 est appliquée à la Réunion et la III^e République apporte également une relative souplesse. Mais quelques journaux, comme *Le Petit Journal* (1891), *L'Indépendant créole* (1894), ou *La Patrie créole* (1901) n'en feront pas bon usage : avec eux on assiste à l'introduction d'une presse xénophobe (et c'est un euphémisme), hostile à l'encontre des immigrants en provenance de Chine et d'Inde.

Deux titres vont heureusement marquer de leur empreinte républicaine le paysage médiatique réunionnais : *Le Progrès* (1914-1977) et *Le Peuple* (1908-1958) se distinguent par leur longévité peu commune. Les nouvelles venues d'Europe sont toujours longues à parvenir (par bateau) dans ces « lointaines colonies » (selon la formule alors en usage), et le nombre de lecteurs potentiels reste réduit². Ces dernières remarques valant pour les trois îles.

Presse et mouvements nationaux de l'après-guerre

L'évolution des presses mauricienne, malgache et réunionnaise est étroitement mêlée aux mutations socio-historiques particulières de chaque colonie, notamment aux itinéraires politiques qu'elles empruntent à partir de l'après-guerre.

À Maurice, la Constitution de 1947 identifie quatre catégories sur des bases ethnico-religieuses : les hindous (majoritaires dans le pays), les musulmans, les Sino-Mauriciens et la « population générale » (qui regroupe les Créoles, les Franco-Mauriciens et les Métis, essentiellement catholiques).

Autour de la question de l'indépendance (acquise en 1968), les partis politiques s'opposent ou s'allient ; pour certains analystes, comme M. Paroumal qui évoque à propos de cette période un « champ politico-ethnique miné », ils sont alors représentatifs des différentes communautés mauriciennes. La presse alimente le débat et s'imbrique parfois dans ces enjeux communautaires. Ainsi le très conservateur *Cernéen* s'inquiète de ce qu'il considère être une hégémonie hindoue. *The Hindusthani* (1909) est le premier journal indo-mauricien accessible aux immigrants (car non francophone). Les journaux en chinois paraissent à partir de 1930. *Le Mauricien* de Raoul Rivet se présente

comme « l'organe des gens de couleur » ; jusqu'à l'indépendance, il sera plutôt proche du Parti mauricien social démocrate, de Sir Gaëtan Duval et de Jules Kœnig, suivi par « la population générale ». Le journal *Advance*, porte-parole du Parti travailliste (PTTr), se positionne dans le camp des indépendantistes. Tandis que *L'Express*, fondé en 1963 par le Dr Philippe Forget, entend faire contrepoids aux arguments du *Mauricien* et du *Cernéen*, afin de proposer une réflexion plus objective sur l'avenir de l'indépendance³.

À Madagascar, l'immédiat après-guerre est marqué par l'insurrection nationale de 1947 dans laquelle 100 000 personnes sont tuées. Pascal Chaigneau souligne le rôle déterminant de la presse nationaliste dans la lutte contre le régime colonial⁴. À partir de 1953, l'adhésion de l'église catholique de Madagascar à la cause de l'indépendance renforce cette tendance. Le pouvoir colonial réagit : des partis politiques sont dissous (tel le Mouvement démocratique de la rénovation malgache) et la censure, pourtant abolie juste avant l'insurrection, réapparaît. En 1958, année de la proclamation de l'indépendance, la presse malgache est riche de cinquante-cinq titres, dont dix-neuf quotidiens, édités et distribués pour la plupart exclusivement à Tananarive.

La Réunion se dirige quant à elle vers la voie de l'assimilation en devenant en 1946 un département d'outre-mer. À l'origine de la loi sur la départementalisation, des députés communistes, Léon de Lepervanche et Raymond Vergès, fondateur en 1944 de *Témoignages*, qui devient en 1959 l'organe officiel du Parti communiste réunionnais. Mais la départementalisation n'apportant pas les transformations escomptées dans une île alors économiquement exsangue, une revendication d'autonomie va peu à peu gagner ses courants progressistes. Les militants de ces derniers se heurteront à ceux que l'on appelle alors les « nationaux », départementalistes soutenus par *Le Journal de l'Île*, créé en 1951 par Fernand Cazal. Ce titre soutiendra fidèlement l'action de Michel Debré, élu député dans l'île en 1963.

Ces deux quotidiens symbolisent la bipolarisation politique de l'île, les deux camps, autonomistes et départementalistes, s'affrontant autour de la question du statut.

Durant cette période, les partisans du premier sont victimes de méthodes autoritaires du pouvoir : *Témoignages* sera ainsi saisi à plusieurs reprises.

Les années 1960, années des télévisions d'État



*La télévision réunionnaise est inaugurée en 1964
Jean Vincent-Dolor accueille Alain Peyrefitte,
ministre de l'Information.*

Quels que soient les statuts choisis, il est intéressant de constater les similitudes de représentations, quant au pouvoir présumé de l'audiovisuel, partagées par les dirigeants de ces trois lieux. Des stations de télévision y sont installées durant la décennie 1960, sous l'emprise directe de l'État.

À la Réunion, une radio publique (la RDF) fonctionne dès 1948, année durant laquelle Jean Vincent-Dolor, pionnier de l'audiovisuel réunionnais, réalise de premiers bulletins captés en morse en provenance de l'AFP (Agence France Presse). C'est encore J. Vincent-Dolor (par ailleurs rédacteur en chef du *Journal de l'Île*) qui présente le premier JT de la station réunionnaise de l'ORTF (inaugurée le soir de Noël 1964 en présence du ministre de l'Information de l'époque, Alain Peyrefitte). Gaulliste convaincu, très proche des milieux « debréistes », J. Vincent-Dolor sera à la tête du bureau de l'information de la télévision réunionnaise (RTF, ORTF, puis FR3) jusqu'en 1981. Durant toutes ces années, il interdit l'accès à l'antenne des opposants jugés « sécessionnistes », notamment Paul Vergès⁵, dirigeant du Parti communiste réunionnais.

La télévision malgache s'implante en 1967, avec des fonds de l'ancienne puissance coloniale. La TVM va relayer la

propagande du président Tsirana, de même que la radio publique (la RNM), créée en 1938, média qui, à la diffusion de la télévision, atteint la plupart des campagnes dans les provinces.

Sous les premiers régimes du président Ratsirak, ce monopole audiovisuel, entièrement reformaté sur un modèle d'inspiration soviétique, va perdurer. Ainsi, la « Charte de la révolution socialiste » de 1975 proclame l'information comme « moyen privilégié d'éducation du peuple ».

À Maurice, on dresse le même constat d'une radio et d'une télévision étatiques, voix des gouvernements de l'après-indépendance, et dont le monopole sera, des trois îles, le plus tardif à disparaître. La Maison de la Radio-Télévision mauricienne est inaugurée en grande pompe en février 1965, par le Premier ministre, Sir Seewoosagur Ramgoolam, qualifié de « père de l'Indépendance ».

Jusqu'aux années 1990, la *Mauritius Broadcasting Corporation* (MBC) continue à couvrir presque essentiellement l'actualité ministérielle : inaugurations, discours officiels, etc. Des liens historiques rapprochent encore des titres de la presse écrite à des partis qui ont depuis accédé au pouvoir : par exemple, certains responsables éditoriaux ont activement milité au sein du Mouvement militant mauricien (MMM) de Paul Bérenger devenu Premier ministre. En matière de liberté d'expression cependant, la presse écrite mauricienne n'a rien à envier, et depuis longtemps, à la presse occidentale.

L'ouverture à partir des années 1980

C'est à la Réunion que les prémises de l'ouverture se manifestent en premier. À partir des années 1970, les effets des transferts publics liés à la départementalisation (modernisation des infrastructures, installation d'équipements scolaires, sanitaires, sociaux, etc.) produisent des mutations socio-économiques sans précédent. L'objectif est de combler le retard « structurel » avec la métropole. Avec l'arrivée d'une classe moyenne, de nouveaux médias sont créés : presse lycéenne revendicative (dès 1970), débuts en 1976 du *Quotidien de la Réunion* qui se réclame de canons professionnels journalistiques, pluralistes et ouvert, sur le fait local, les radios libres. *Radio FreeDom*, par exemple,

lancée par le Dr Sudre en 1981, va donner la parole aux éditeurs réunionnais qui peuvent dorénavant s'exprimer en créole dans des émissions interactives⁶. Fort de ce succès, Camille Sudre poursuit l'expérience en 1986 avec *Télé FreeDom* qui émet illégalement. En février 1991, le préfet en fait saisir les émetteurs, ce qui déclenche de violentes émeutes aboutissant à la mort de huit personnes. La même année, pour pallier cette crise sociale et pour répondre à une certaine « soif » d'audiovisuel, élus et chefs d'entreprise locaux montent le dossier Antenne Réunion qui partage une fréquence avec Canal+ Réunion. La fin du monopole de RFO (qui a remplacé FR3 en 1982) devient effective.

À Maurice, le processus de libéralisation tarde un peu plus à se mettre en place. Le Parti mauricien de Sir Gaétan Duval inclut une proposition de libéralisation dans son programme électoral de 1988. Mais le document prônant cette mesure n'est publié qu'en 1993. En fait, les responsables gouvernementaux chargés du dossier (un *Steering Committee* doit élaborer une réforme) craignent des risques de récupération communautariste des nouveaux médias par différents groupes. En 1999, lors d'émeutes qui succèdent à l'arrestation et au décès en prison du chanteur populaire Kaya, l'audiovisuel public n'est pas en mesure de présenter objectivement ce qui devient « l'affaire Kaya ».

Il faut attendre 2001 pour que le cadre de la libéralisation soit enfin fixé par l'*Independent Broadcasting Authority* (organisme officiel de régulation), et le 12 mars 2002, date symbolique de l'anniversaire de la République de 1972, pour que la première radio privée mauricienne, *Radio One*, diffuse ses émissions.

La fin du monopole de la Télévision publique malgache (TVM) intervient en 1995, et celle de la radio (RTA) en 1996, après la reconversion à un certain « néolibéralisme » du président Ratsirak revenu au pouvoir. Plusieurs chaînes privées (Ma TV, RTA, TVPlus, etc.) émettent alors. Depuis l'accession à la présidence de Marc Ravalomanana en 2002, le mouvement de libéralisation semble se poursuivre. Mais même si des textes (de 1989 et 1992) abolissent officiellement la censure, la situation économique d'un des pays les plus pauvres du monde (selon le

PIB par habitant) influe considérablement sur l'état de médias, par exemple peu accessibles dans certaines provinces à une population souvent illettrée.

L'ère des TIC

Avec le lancement en 1998 du satellite Eutelstat W2, de nouveaux opérateurs (Canal +, Parabole) proposent des bouquets (payants) composés de nombreuses chaînes. France Télécom se positionne avec une participation importante dans le câble sous-marin haut débit *Safe* (qui dessert la région) et sa filiale Wanadoo dont le site d'information fonctionne dans les trois îles. Malgré ces progrès techniques, les promesses d'une information virtuelle qui transcenderait les barrières naturelles de l'océan ne semblent pas véritablement tenues⁷. Les échanges d'images comme de textes entre les trois îles restent encore peu nombreux. Et l'idée d'extension numérique de ces territoires insulaires relève encore du discours enchanteur.

Cependant, et malgré les contraintes de marché (notamment publicitaires) qui poussent les médias à une concurrence toujours plus rude, les évolutions apparaissent constantes. Les contempteurs des médias doivent alors reconnaître le caractère éloquent des mutations de ces espaces publics informationnels, intervenues en une seule génération...

Notes

1 Les données sont empruntées à Mayla Paroomal et Virginie Barbeau pour Maurice ; Claude Maron, Jean-Claude Poitelon, Germaine Razafintsalama, Rasoahanta Randrianarivelo, Lucile Rabearimanana, Adelson Razafy, Herizo Andrianarijaona pour Madagascar. Pour la Réunion, Olivier Caudron, Karine Técher et Mario Serviable, Daniel Vaxelaire ont initié des travaux sur ce thème. Voir références dans Idelson (B.), « Les médias malgaches, mauriciens et réunionnais comme espaces publics émergents : bref historique, situation actuelle et perspectives "en ligne" », *Revue Historique de l'océan Indien*, n° 1, Association historique internationale de l'océan Indien (AHIOI), Saint-Denis de la Réunion, 2005, pp. 390-404.

2 L'annonce de la Guerre 14-18 parvient toutefois à la Réunion par câblogrammes.

3 Édition supplément : anniversaire « 40 ans de *L'Express* », 27 avril 2003, p. 4-5.

4 Chaigneau, (P.), « La presse à Madagascar », *Les Cahiers de la communication*, vol. 3, n° 4, Paris, Dunod, 1983, p. 283-318, p. 291.

5 Paul Vergès, fils de Raymond Vergès et frère de l'avocat Jacques Vergès.

6 Voir Ledegen (G.), dans ce numéro.

7 Voir Almar (N.), dans ce numéro.